Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200007201-20241021-D202433-DE

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

SYMEVAD - Comité Syndical du 21 octobre 2024

2024-33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYMEVAD

Séance du 21 octobre 2024

Le vingt et octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 15 octobre deux mille vingt-quatre.

<u>Titulaires</u> présents:

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Fréderic, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUICHE Rachid, M. BIZET Gérard, M. CAMPBELL Marc, M. BOYER Jean-Luc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

<u>Procuration</u>: pas de procuration

Etaient excusés:

M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M VALLIN Jérôme, M. HERMANT Jean—Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre. M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M, SAINT AUBIN Jean—marc, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, Mme. RUSINEK Lydie, Mme TAOURIT Inès M FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M.YUX Alain, M. RICHARD Francis,

Application agréée E-legalite.com
99_DE-062-200007201-20241021-D202433-DE



SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

SYMEVAD - Comité Syndical du 21 octobre 2024

2024-33

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet: Autorisation de signer le marché de valorisation des gravats et d'élimination des déchets d'amiante lié issus des déchèteries du SYMEVAD – 2024-AO-03

Considérant que le marché actuel correspondant au traitement d'une partie des déchets issus des déchèteries du territoire du SYMEVAD arrive à échéance le 31 décembre 2024 et qu'il convenait de relancer un marché.

Considérant que ce marché est alloti en 4 lots :

Lot 1: traitement par valorisation des gravats (secteur CAHC)

Lot 2: traitement par valorisation des gravats (secteur Douaisis Agglo)

Lot 3: traitement par valorisation des gravats (secteur CC Osartis Marquion)

Lot 4 : Elimination des déchets d'amiante lié

Considérant que le marché est conclu pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027,

Considérant qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication le 1^{er} septembre 2024.

Considérant que le dossier de consultation des entreprises (DCE) a fait l'objet de 12 retraits identifiés et de 4 retraits anonymes.

Considérant que les opérateurs économiques devaient rendre leurs offres pour le 2 octobre 2024 à 12h00 et que deux candidats ont déposé une offre pour les 3 premiers lots et 2 autres pour le lot n°4.

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

REÇU EN PREFECTURE le 22/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200007201-20241021-D202433-DE

SYMEVAD - Comité Syndical du 21 octobre 2024

2024-33

Par conséquent,

Ayant entendu l'exposé de son Président,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 octobre 2024 et a déclaré les sociétés suivantes attributaires :

- Lot 1 (Gravats du secteur CAHC) : société STB
- Lot 2 (Gravats du secteur CAD) : Société STB
- Lot 3 (Gravats du secteur CC Osartis Marquion) : Société STB
- Lot 4 (Amiante Ciment) : Société BAUDELET

Le Comité Syndical décide :

Article 1 : d'autoriser le Président à signer le marché de traitement des déchets des déchèteries (2024-AO-03) avec les sociétés suivantes :

Lot 1 : STB pour un montant estimatif de 156 000 € HT pour la durée du marché

Lot 2 : STB pour un montant estimatif de 234 000 € HT pour la durée du marché

Lot 3 : STB pour un montant estimatif de 115 722 € HT pour la durée du marché

Lot 4 : BAUDELET pour un montant estimatif de 102 000 € HT pour la durée du marché

Article 2 : D'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents	26 15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Votes favorables	15
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0



Christian MUSIAL